

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

## COMMENT VIT LA CLASSE OUVRIÈRE:

### Quatrième partie: *Le budget de l'ouvrier:*

Maintenant que nous connaissons et le salaire moyen de l'ouvrier et la plus-value qu'ont subie depuis trente ans les denrées alimentaires et les loyers, il nous sera facile d'établir le budget des classes pauvres et de nous initier aux douloureux mystères de leur existence. A combien doit s'élever d'abord la consommation d'une famille de quatre personnes (le père, la mère et deux enfants) jouissant d'une santé normale? Le tableau suivant l'indique:

Pain:	Homme:	750 gr.	
	Femme:	550 gr.	
	Enfants:	640 gr.	<i>francs</i>
	Total:	1kg.940 à 0fr.30 le kil.	0,58
Viande:		526 grammes à 1fr.05 la livre	1,10
Lait:		un demi-litre à 0fr.30 le litre	0,15
Beurre:		50 grammes à 1fr.80 la livre	0,18
Fromage:			0,20
Vin:		2 litres à 0fr.60 l'un	1,20
Légumes:		300 grammes	0,21
Sucre:			0,16
Café:			0,20
Condiments divers:		0,125	
		<i>Total:</i>	<i>4,105</i>

Ce budget paraît être, on en conviendra, le mieux accommodé, à la fois, aux exigences de l'économie et aux besoins de personnes dont deux, au moins, sont astreintes à un labeur quotidien très pénible. L'alcool n'y figure point, non plus que les dépenses exceptionnelles et justifiables en pâtisserie, confitures, etc... On peut, il est vrai, pendant l'été, le réduire de quelques centimes, soit en remplaçant la viande par les œufs (auquel cas on a douze œufs à 0fr.08 = 0fr.96), soit en diminuant la ration de viande pour augmenter celle des fruits et du fromage; mais les fluctuations des prix du sucre, du café, de la viande neutralisent à peu près cette réduction.

A cette dépense de 28fr.70 par semaine, ajoutons celles: du loyer, 7fr.63; du vêtement, 3fr.85; de l'éclairage, du chauffage et de la cuisson des aliments, 1fr.85, et, après avoir fait observer que ce budget ne comprend ni les menues et multiples dépenses d'intérieur (fil, aiguilles, tabac, savon, allumettes, journaux), ni les frais de maladies et d'assurance, ni les cotisations du syndicat dont fait partie le chef de la famille, récapitulons:

	<i>francs</i>
Nourriture:	28,70
Loyer:	7,63
Vêtement:	3,85
Eclairage, chauffage et cuisson des aliments:	1,85
<i>Total:</i>	<i>42,03</i>

Qu'on cherche maintenant combien de professions rapportent (chômage compris) une somme annuelle supérieure à 2.184 francs. Nous en avons trouvé 9 sur 121, c'est-à-dire que 5.000 travailleurs

seulement ou environ peuvent, à Paris, effectuer les dépenses si peu exagérées dont nous venons de présenter le détail. Quel est donc pour la population pauvre le prix réel de l'existence? Les divers budgets qui suivent en donneront une idée approximative.

1- Budget d'un ouvrier houilleur du bassin de Charleroi gagnant 37fr.30 par quinzaine (969fr.80 par an) et devant subvenir aux besoins de six personnes (femme et quatre enfants). Les dépenses sont calculées, comme les recettes, par quinzaine:

	<i>francs</i>
Pain (45 kilogr. à 0fr.25)	11,25
Pommes de terre (10 kilogr. à 0fr.08)	2,40
Café (1 kilogr. à 3fr.20)	3,20
Bière (26 litres)	2,80
Sucre (3/4 de kilogr. à 1fr.20)	0,90
Légumes	1,50
V viande (3 kilogr. à 1fr. 60)	4,80
Œufs (26)	2,40
Beurre (3 kilogr. à 3fr.20)	9,60
Savon (3 kilogr. à 0fr.40)	1,20
Tabac (1/2 kilogr.)	0,90
Sel, poivre, allumettes	0,50
Charbon	2,30
Lait (1 litre par jour).	3,00
Loyer	6,50
<i>Total</i>	<i>53,25</i>

ou, par année, 1.384fr.50. La recette étant de 969fr.80, c'est un déficit de 414fr.70.

Si l'on compare ce budget avec celui qui précède, on remarque tout d'abord que le total de la dépense par année est inférieur de 800 francs; en second lieu, que le loyer, évalué pour Paris à 7fr.03, c'est-à-dire à 400 francs par an, ne l'est pour Charleroi qu'à 3fr.25, soit 169 francs, et que, même en tenant compte de la différence qui existe entre ces deux villes quant au prix du logement, il doit être difficile à une famille de six personnes de réaliser la moindre économie sur un loyer de 169 francs, taux d'une seule chambre dans les quartiers de Belleville et de la Villette; on conclut donc que notre ouvrier houilleur, s'il voulait obtenir l'équilibre de son budget, ne pourrait y arriver qu'en réduisant encore ses dépenses de nourriture, inférieures déjà de 12fr.75 (22%) par quinzaine à celles du précédent budget.

2- Budget hebdomadaire d'une famille se composant du père, de la mère et de trois enfants, dont l'aîné est âgé de six ans, le second de trois ans et le troisième de six mois (1).

	<i>francs</i>
Loyer:	3,50
Pain:	5,14
Charbon:	2,00
Pommes de terre:	1,50
Lait:	1,20
Légumes:	1,00
Beurre:	1,95
Graisse:	0,8
Sel et poivre:	0,20
Blanchissage:	0,80
Café (128 grammes):	0,75
Chicorée:	0,15
Sucre:	0,25
Pétrole:	0,60
<i>Total:</i>	<i>19,74</i>

(aucun crédit n'étant prévu pour le tabac, les journaux, les cotisations aux sociétés ouvrières, les vêtements, remèdes, etc...). Or, le père de famille gagnant 17 francs, il avait chaque semaine un déficit de 2fr.74. Encore ce salaire de 17 francs était-il un des plus élevés qu'on payât alors à Roubaix. «*Il y a à Roubaix, dit le citoyen Bonne, 20.000 ouvriers industriels; de ce nombre, 80% ne gagnent que 14 francs*

(1) Ce budget, ainsi que les deux suivants, fut présenté au *Congrès socialiste* tenu à Marseille en 1879 par Bonne, délégué de Roubaix.

par semaine, et parmi ces derniers, il y a plus de 4.000 familles qui n'ont d'autres ressources que le travail du père».

3- Budget hebdomadaire d'une famille composée du père, de la mère et de quatre enfants, dont l'aîné a treize ans. Le père gagne 16 francs par semaine et le fils aîné 9 francs (jours de chômage déduits):

	<i>francs</i>
Loyer:	4,00
Pain:	7,35
Beurre:	2,95
Charbon:	2,00
Pommes de terre:	2,00
Légumes:	1,50
Sel, poivre:	0,30
Viande:	3,00
Blanchissage:	1,00
Café (150 grammes), chicorée:	1,50
Sucre:	0,25
Pétrole:	0,60
Lait:	0,90
<i>Total:</i>	<i>27,35</i>

Le gain étant de 23 francs, le déficit est de 2fr.35.

4- A ce même congrès de Marseille, le citoyen Beghin, après avoir fait connaître qu'à Armentières le salaire de l'ouvrier s'élevait par semaine à 18 francs, celui de l'ouvrière à 14 francs, évaluait comme suit les dépenses:

	<i>francs</i>
Pain:	5,25
Légumes:	2,00
Beurre:	2,50
Charbon:	2,00
Éclairage:	0,60
Viande:	6,00
Lait et lait battu	2,50
Savon, potasse, amidon:	1,00
Entretien des vêtements:	5,00
Loyer	3,00
Café et chicorée:	1,00
<i>Total:</i>	<i>30, 85</i>

Il restait donc 2 francs pour la boisson, le médecin, le pharmacien, les journaux, l'assurance et autres menus frais.

5- Budget annuel d'un mineur américain (2), d'origine française, marié et père de deux enfants:

	<i>francs</i>
Farine:	180,00
Lard:	75,00
Viande:	240,00
Beurre:	150,00
Saindoux:	15,00
Pommes de terre:	56,00
Légumes:	75,00
Lait:	90,00
Café:	72,00
Sucre:	60,00
Loyer:	260,00
Charbon:	70,00
Pétrole:	15,75
Habillement:	365,00
Médecin et pharmacien:	110,00
Frais divers:	30,00
Cotisations sociales:	30,00

(2) Bulletin officiel de la Bourse du travail de Paris, 1892.

Journaux:	25,00
Total:	1.808,75
Montant de la recette:	1.769,75
Excédent de dépense:	129,00

6- Budget hebdomadaire d'un journalier agricole, marié et père de deux enfants (3). Ce journalier gagne six journées à 2 francs l'une, soit 12 francs; son jardin lui fournit les légumes, et les menus travaux de couture qu'exécute sa femme donnent la viande. Après avoir acheté quatre pain de 4 kilogrammes à 0fr.40 (6fr.40), il lui reste 5fr.00 pour payer son loyer, son vêtement, son blanchissage, acheter les épices, les graines potagères, son tabac, le fil et les aiguilles nécessaires à sa femme, etc... Pour boisson, lui et sa famille se contentent d'eau.

7- Un ouvrier cordonnier de Magdebourg a tenu pendant l'année 1893 un registre de ses recettes. Il a travaillé 323 jours; le nombre total de ses heures de travail a été de 2.963, soit une durée moyenne de près de 10 heures par jour. Il a gagné 837fr.50, sur lesquels, déduction faite des sommes réservées pour s'assurer contre les accidents du travail et obtenir des secours en cas de maladie, il lui est resté net 837fr.50. Qu'on rapproche cette recette des dépenses portées dans l'un ou l'autre des budgets précédents, et l'on devinera comment et de quoi il a pu vivre.

8- Budget d'une famille de mineurs des Lothians composée du mari, de la femme et de sept enfants vivant sur le budget familial. Le père gagne (à raison de 48 semaines environ de travail par an) 2.100 francs; un de ses fils, apprenti clerc dans les bureaux de la mine, et un autre, apprenti charpentier dans un atelier dépendant de la mine, gagnent ensemble 875 francs. Total: 2.975francs. Les dépenses sont les suivantes:

	<i>francs</i>
Loyer de la maison (2 pièces mesurant 45 mètres superficiels) et du jardin:	130,00
Entretien du mobilier et du linge:	100,00
Chauffage (12 tonnes à 7 shill. l'une):	105,00
Eclairage:	80,00
Nourriture:	1.600,00
Vêtements:	350,00
Service de santé:	15,60
Récréations:	60,00
Cotisation aux Trade-Unions:	5,20
Fournitures scolaires:	8,30
Assurances:	52,00
Contribution volontaire à l' <i>Infirmierie royale d'Edimbourg</i> :	1,25
<i>Total:</i>	<i>2.477,35</i>

Cette famille a donc un excédent de recette de 497fr.65; mais il faut noter qu'elle ne paie pas d'impôts et que son mobilier représente une partie de son épargne. De plus, deux ans avant l'époque où fut dressé ce budget, aucun des enfants ne gagnait, ce qui réduisait à 2.100 francs le total des ressources; enfin une fille aînée, aujourd'hui en service, était à la charge du père.

9- Compte pour l'année 1894 d'un ouvrier charpentier habitant la Suisse romande (4).

Recettes:	<i>francs</i>
Salaire du mari:	1.412,85
Gain de la femme:	
1- En donnant pension:	213,25
2- En sous-louant des chambres:	282,80
Total:	1.998,90

(3) *XIXème Siècle*, septembre 1891.

(4) Publié par le *Grütli*aner.

### Dépenses:

	<i>francs</i>
Pain, 447 de 2 kilogrammes:	134,16
Viande, 98 kilogrammes:	167,65
Lait, 971 litres:	194,20
Fromage, 50 kilogrammes:	70,00
Beurre, 10 kilogrammes:	45,40
Légumes, épicerie:	362,40
Pommes de terre (500 kilogrammes):	50,05
Boissons alcooliques:	97,55
Vêtements:	116,75
Pharmacie:	11,30
Journaux, livres:	15,90
Divers:	226,40
Loyer:	360,00
Total des dépenses:	1.851,75
Total des recettes:	1.998,90
Excédent de recettes:	147,15

La famille se compose des parents et de deux enfants de quatre et de un an; pendant l'année 1894, le mari n'a été ni malade ni inoccupé; les enfants ont été soignés gratuitement par le médecin. Cette famille est donc dans une situation exceptionnellement bonne; cependant le gain du père, de 4fr.55 en moyenne par jour, ne suffit pas à l'entretien du ménage; il faut prendre des pensionnaires et sous-louer une chambre, occupée, à en juger par la somme payée pour pension, pendant environ cinq mois de l'année.

Le logement est de 360 francs. Ce prix indique qu'il s'agit d'un petit logement, encore réduit par la partie sous-louée et, par conséquent, insuffisant au point de vue hygiénique.

Pour la nourriture, en assimilant la consommation des deux enfants à celle d'un adulte et en divisant le tout par trois, on obtient par jour 382 grammes de pain, 87 grammes de viande, 46 grammes de fromage, 15 grammes de beurre, 457 grammes de pommes de terre, 9 décilitres de lait, moins de 2 décilitres de vin, 33 centimes de légumes et d'épicerie.

Cette ration est inférieure à celle que les hygiénistes s'accordent à considérer comme utile à un adulte.

Moindre que la ration militaire composée de 750 grammes de pain, 300 grammes de viande et 0fr.20 pour légumes et farineux, cette ration représente un régime composé essentiellement de pain, de pommes de terre et de lait, et, par extraordinaire, de viande et de fromage.

Le compte *divers* comprend sans doute le chauffage, l'éclairage, le blanchissage, l'achat et les réparations des ustensiles de ménage, la mercerie et la papeterie, les impôts, les contributions syndicales, etc.. Un crédit de 226 francs pour tout cela est modeste.

Donc, un ouvrier rangé, sobre, sans grande famille, n'ayant ni chômage, ni maladie, gagnant un salaire supérieur à la moyenne, ne peut vivre de ce qu'il gagne et doit en appeler à la contribution du travail de sa femme.

### 10- Budgets de familles d'ouvriers en voitures de Paris en 1895:

A part de rares exceptions, le maximum de la journée est de 8fr.50 et le minimum de 4 francs pour dix heures, ce qui donne un salaire moyen de 6fr.25 par journée de travail, en comptant 310 jours ouvrables, desquels il faut retrancher 7% de journées de chômage, il reste 285 journées à 6fr.25 = 1.781fr.25; ces 1.781fr.25 devant servir à la subsistance de 365 jours, le gain quotidien réel est donc de 4fr.88.

Voici maintenant les dépenses de deux familles comprenant la première: le père, la mère et deux enfants, la seconde: le père, la mère et trois enfants.

Denrées	1 personne	4 personnes	5 personnes
	francs	francs	francs
Pain, 0fr.70; viande, 1fr.50; lait, 0fr.20; légumes, 0fr.30; beurre, 0fr.25; fromage, 0fr.30; huile et vinaigre, 0fr.10; vin, 1fr.50; café, sucre, 0fr.20; sel, poivre, cuisson, 0f,20;	3,00	5,30	6.62
Vêtements	0,20	0,80	1,00
Chaussures	0,10	0,40	0,50
Coiffure	0,02	0,08	0,10
Loyer	0,42	0,85	0,95
Blanchissage	0,22	0,88	1,00
Meubles et literie (achat, usure)	0,08	0,32	0,40
Chauffage et éclairage	0,40	0, 40	0,40
Vaisselle, toilette, savon	0,05	0,20	0,25
Médecin, médicaments	0,06	0,24	0,30
Omnibus, chemins de fer, jouets pour enfants	0,10	0,30	0,40
	4,25	9,97	11,92

Cette liste ne comprend aucun crédit pour: outillage corporatif, déménagement, timbres, journal, cotisations, naissances, décès, réceptions de parents et d'amis, etc... Maintenant faisons la soustraction: l'excédent de recettes pour une seule personne est de 0fr.63; le déficit est: pour quatre personnes de 5fr.09; pour cinq de 7fr.04. Comment combler ce déficit? Le capitaliste dira: en faisant travailler la femme. Admettons qu'en négligeant son intérieur elle gagne 12 francs par semaine, soit 624 francs par an, qui, divisés par 365 jours, donnent 1fr.71 par jour. Le déficit sera encore: pour quatre personnes de 3fr.38, pour cinq personnes de 5fr.33. Où les prendre? *«Ah! c'est hien simple! Ne pouvant augmenter ses recettes, l'ouvrier sera obligé de diminuer ses dépenses, déjà modestes, et pour cela, s'il ne supprime le morceau de viande, il le réduira; il supprimera le lait des petits; il remplacera le beurre par de la graisse, le vin par l'eau rougie; il blanchira moins souvent son linge; au lieu de trois pièces pour son logement, une seule abritera toute la nichée; il ne requerra le médecin - de l'Assistance publique - qu'à la dernière extrémité; celui-ci arrivera, du reste, quand le malade aura rendu le dernier souffle. C'est alors seulement qu'il sera transporté en voiture (5)...».*

En thèse générale, les budgets ouvriers portent les dépenses de la nourriture à la moitié environ delà dépense totale. Il y a, cependant, des écarts importants au-dessous et au-dessus de la moyenne, suivant qu'il s'agit du budget d'un manœuvre, d'un ouvrier du bâtiment ou d'un ouvrier d'art. A mesure que s'élève le salaire, le pourcentage de la nourriture diminue et l'excédent de la dépense se reporte sur les autres articles, notamment sur le vêtement et l'habitation. Mais il importe, pour se faire une idée absolument exacte du budget des classes pauvres, d'observer que beaucoup d'ouvriers sont forcés de prendre le repas de midi hors du ménage.

D'autre part, le vêtement représente près du cinquième de la dépense totale. L'élévation des loyers, l'augmentation correspondante des impositions et des patentes ont obligé les petits commerçants d'élever le prix de leurs marchandises, et comme la concurrence des grands magasins menace incessamment leur existence, ils attirent la clientèle pauvre par les longs crédits qui ruinent à la fois vendeurs et acheteurs.

Cela dit, et étant démontré que la dépense la plus réduite est encore supérieure aux recettes (6), comment l'ouvrier et sa famille parviennent-ils à subsister? Eh! bien, ils font comme l'ouvrière dont nous avons pénétré l'existence: ils vivent de pommes de terre, de friture, de légumes, de portions de viande inférieure dont la plus forte part est réservée à l'homme. Prenons, par exemple, un ménage qui, gagnant net par an 1.000 francs, consacre à sa nourriture la moitié de cette somme 800 francs, à son vêtement

(5) Journal *L'Ouvrier en voitures*. Paris, juillet 1895.

(6) Pour remédier à cette situation et déterminer le minimum de saluire nécessaire à l'existence, la *Fédération nationale des syndicats du bâtiment* dressa, au mois d'avril 1894, le budget des dépenses d'une famille de quatre personnes. Etant donné que l'ouvrier du bâtiment doit déjeuner au dehors, ce qui, avec ses frais de déplacement, lui occasionne une dépense de 2 francs, ce budget s'éleva à 8fr.27 par jour. La corporation ayant à supporter quatre-vingt-huit jours de chômage par an, la Fédération fixa à 8 francs par jour pour l'année tout entière le salaire dont elle cherchait l'évaluation.

le cinquième, 320 francs à son loyer le septième environ 250 francs, et le reste aux menues dépenses quotidiennes; sachant qu'il ne peut consommer que la moitié de la nourriture (la moitié en valeur, et non en poids) inscrite à notre premier budget, il est facile de connaître son alimentation. Ses économies porteront tout d'abord sur la viande et les légumes qu'il consommera rarement ensemble, parfois même sur la quantité, qu'il réduira le plus possible; il remplacera le beurre par des graisses, remises en pot après avoir servi à la cuisson des aliments; il supprimera enfin le café et, avec le café, une grande partie du sucre. Le vin seul suppléera à ces privations nécessaires. Souvent (on peut même dire habituellement) il dine d'une soupe et d'un quartier de fromage ou d'un plat de légumes. Ce n'est qu'à ces conditions qu'il pourra «faire honneur» à ses affaires, c'est-à-dire maintenir dans une raisonnable limite l'inévitable dette flottante.

L'enquête faite en 1886 a révélé l'insuffisante et malsaine nourriture de l'ouvrier belge, qui mange très peu de viande et fait habituellement ses repas de pain et de pommes de terre. Antérieurement, Ducpétiaux avait établi que le prix de l'entretien des prisonniers en ce pays était supérieur au revenu moyen d'un ouvrier.

En admettant, au reste, que la classe ouvrière consommât réellement la quantité moyenne de viande calculée par M. Husson, elle serait encore moins favorisée que le soldat, qui, recevant de 250 à 300 grammes par jour, consomme annuellement de 91 à 109 kilogrammes, ou que le *relégué*, dont le décret du 9 juin 1887 a réglé connue suit la ration de vivres:

	<i>kilogrammes</i>
Pain bis, tous les jours	0,750
Viande fraîche, dimanche	0,250
Conserves, mercredi et samedi	0,200
Lard salé, mardi et jeudi	0,200
Bacaliau, lundi et vendredi	0,250
Riz, jeudi et dimanche	0,070
Légumes secs, lundi, mardi et samedi	0,120
Huile d'olive, lundi et vendredi	0,010
Sel, tous les jours	0,012
Vinaigre, lundi et vendredi	0,003

(A suivre)

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----